



Avis de convocation

30^e assemblée générale annuelle

des actionnaires de Fondaction,
le Fonds de développement de la
Confédération des syndicats nationaux
pour la coopération et l'emploi

et Information aux actionnaires

(24 juillet 2025)

Aux fins de l'assemblée générale annuelle
des actionnaires devant se tenir le
jeudi 18 septembre 2025 à 16 h 30.



Avis de convocation

30^e assemblée générale annuelle

des actionnaires de Fondation, le Fonds de
développement de la Confédération des syndicats
nationaux pour la coopération et l'emploi

AVIS est donné par les présentes que la
trentième assemblée générale annuelle des
actionnaires (« l'assemblée ») de Fondation,
le Fonds de développement de la
Confédération des syndicats nationaux
pour la coopération et l'emploi (« Fondation »),
se tiendra au Théâtre Cartier, situé
au 2330, rue Sainte-Catherine Est,
Montréal (Québec) H2K 2J4 (métro
Papineau), et en webdiffusion en direct,
le **jeudi 18 septembre 2025 à 16h30**

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée
générale annuelle des actionnaires
4. Rapport sur la transformation positive pour l'exercice se
terminant le 31 mai 2025 :
 - 4.1. Rapport de la présidente du conseil
d'administration, Caroline Senneville
 - 4.2. Rapport de la présidente-directrice générale,
Geneviève Morin
 - 4.3. Situation financière et résultats d'exploitation au 31
mai 2025
5. Nomination de l'auditeur indépendant et autorisation au
conseil d'administration d'établir sa rémunération
6. Élection de membres du conseil d'administration :
 - 6.1. Élection de deux candidats issus de l'appel de
candidatures
 - 6.2. Élection de deux candidats indépendants
recommandés par le comité de gouvernance et
d'éthique au conseil d'administration
7. Investissements : Exemples de réalisation
8. Considération de toute autre affaire pouvant être
régulièrement soumise à l'assemblée
9. Clôture de l'assemblée



Nous finançons le changement et nous travaillons à changer la finance.

Depuis ses débuts, Fondation est animé par la conviction que la finance constitue un levier de transformation puissant, positif et durable pour la société. Fondation, c'est à la fois :

- une entreprise d'impact qui permet aux personnes à revenus modestes d'épargner pour préparer leur retraite, tout en contribuant à améliorer le monde dans lequel elles vivront cette retraite, que ce soit dans 5, 10, 15, 20 ou 30 ans ;
- et un fonds d'investissement d'impact qui provoque et accélère des changements en investissant dans des entreprises ou des organisations performantes et durables, qui constitueront l'économie de demain parce qu'elles contribuent notamment à la lutte contre les changements climatiques, à la protection de la biodiversité, à la réduction des inégalités, à la fin des exclusions et à la lutte contre les injustices sociales.

L'économie doit changer et elle va changer pour répondre aux besoins des personnes dans le respect des limites de la planète. Fondation travaille avec celles et ceux qui se mobilisent pour la transformation positive de l'économie. C'est parce que nous visons le bien commun sans négliger l'importance du rendement pour nos actionnaires que nous parlons d'épargne intentionnelle.

Vous êtes aujourd'hui plus de 225 400 épargnants chez Fondation qui, ensemble, avez accumulé plus de 4 milliards de dollars. C'est votre argent à vous qui agit comme levier pour opérer des changements qui n'ont jamais été aussi nécessaires sur les plans social et environnemental et c'est notre détermination, notre leadership rassembleur, qui contribue à changer la finance.

C'est l'une des raisons pour lesquelles Fondation a uni ses forces avec le système de retraite collective Bâtirente, un autre outil collectif créé à l'initiative de la CSN en 1987. En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025, ce regroupement permettra de mieux répondre aux besoins financiers des épargnants et rendre plus accessible une multitude de produits financiers qui cherchent à concilier besoins et valeurs. La prochaine assemblée générale annuelle sera pour vous l'occasion de prendre part à ce moment important de la gouvernance de Fondation qui inclut la présentation de nos résultats et de nos réalisations en lien avec nos intentions et nos actions ainsi que l'élection de nos administrateurs. Cette année, quatre postes sont à pourvoir, dont deux issus d'un appel à candidatures lancé auprès de nos actionnaires, et deux candidats indépendants recommandés par le comité de gouvernance et d'éthique au conseil d'administration.

L'assemblée est l'occasion d'en apprendre davantage sur ce que nous voulons faire, sur ce que nous faisons déjà, et de comprendre pourquoi et comment nous le faisons.

Information aux actionnaires



Convocation

L'avis de convocation est transmis à toutes les personnes qui détiennent au moins une action entière de catégorie A, série 1 ou série 2, inscrite aux livres de Fondation à la clôture des affaires le 24 juillet 2025.

L'assemblée se tiendra au Théâtre Cartier, situé au 2330, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2K 2J4 (métro Papineau), et en webdiffusion en direct à l'adresse <https://meetings.lumiconnect.com/400-809-692-327>, le jeudi 18 septembre 2025 à 16h30.

Procuration

Les actionnaires qui ne peuvent assister à l'assemblée en personne ou en ligne, le jeudi 18 septembre 2025 à 16 h 30, aux fins énoncées dans l'avis de convocation, peuvent se faire représenter par l'un ou l'autre des membres du conseil d'administration de Fondation ou par toute autre personne mandataire de leur choix en remplissant le formulaire de procuration qui se trouve dans le portail Fondation de l'actionnaire ou que vous avez reçu, s'il y a lieu, et en le retournant à la Compagnie Trust TSX (« Trust TSX »). Pour être valide, votre formulaire de procuration doit être signé et daté en plus d'avoir été reçu par Trust TSX avant 17 h le lundi 15 septembre 2025. Veuillez noter que cette autre personne mandataire n'a pas à être elle-même actionnaire de Fondation, mais elle devra assister à l'assemblée en personne ou en webdiffusion.

Les actionnaires qui souhaitent nommer une personne autre qu'un membre du conseil d'administration ou qu'un actionnaire de Fondation doivent suivre attentivement les instructions figurant dans le formulaire de procuration. Ces instructions prévoient une étape supplémentaire pour l'inscription de ce mandataire auprès de Trust TSX après l'envoi

du formulaire de procuration afin que ce dernier puisse participer et voter à l'assemblée en ligne. L'actionnaire lui-même ou son mandataire DEVRA remplir le formulaire électronique disponible à <https://www.tsxtrust.com/contrôle> OU communiquer avec Trust TSX au 1 866 822-1237 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au 514 285-8807 (autres pays) pour obtenir un numéro de contrôle valide pour le mandataire. Sans un numéro de contrôle, votre mandataire ne pourra participer à l'assemblée en ligne qu'à titre d'invité et ne pourra pas voter. Prenez note qu'un numéro de contrôle n'est pas requis pour un mandataire qui assistera à l'assemblée en personne.

Les invités pourront assister à l'assemblée en personne ou en ligne, mais ne pourront pas voter.

Les actionnaires qui ont accordé une procuration peuvent la révoquer en formulant leurs nouvelles instructions de procuration à Trust TSX avant 17 h le lundi 15 septembre 2025. Un actionnaire ayant rempli et transmis une procuration à Trust TSX peut assister à l'assemblée en personne ou en ligne et voter, ce qui annulera automatiquement sa procuration préalablement transmise.

Un actionnaire ayant rempli et transmis une procuration à Trust TSX peut assister à l'assemblée en personne ou en ligne et voter, ce qui annulera automatiquement sa procuration préalablement transmise.

Droit de vote

Toutes les personnes qui détiennent au moins une action entière de catégorie A, série 1 ou série 2, inscrite aux livres à la clôture des affaires, le vendredi 29 août 2025, sont habilitées à exercer leur droit de vote. Chaque action de catégorie A, série 1 ou série 2, entièrement payée à cette date donnera à

l'actionnaire le droit à un vote qui pourra être exercé personnellement ou par l'entremise d'une personne mandataire dûment nommée et inscrite.

Instructions concernant la participation et le vote à l'assemblée

Vous pourrez participer à l'assemblée en personne ou en ligne à l'aide de votre téléphone intelligent, de votre tablette ou de votre ordinateur. Dans les deux cas, vous pourrez poser des questions et soumettre vos votes en temps réel.

Vous pourrez aussi envoyer vos instructions de vote avant la tenue de l'assemblée en remplissant le formulaire de procuration que vous avez reçu.

Pour participer et voter en personne

À leur arrivée à l'assemblée, tous les actionnaires et mandataires dûment nommés devront se présenter à la

table d'inscription de Trust TSX. Un appareil permettant de voter lors de l'assemblée leur sera remis. Si vous avez déjà voté par procuration, vous pourrez toujours voter à l'assemblée. Votre vote lors de l'assemblée remplacera votre vote par procuration.

Pour participer et voter en ligne

Les actionnaires et les mandataires dûment nommés et inscrits seront en mesure d'assister à l'assemblée en ligne et d'y voter en temps réel, à condition d'avoir une connexion Internet, d'avoir un numéro de contrôle et de suivre les instructions figurant à la rubrique « Comment assister à l'AGA et y exercer mon droit de vote » disponibles sur le site Web de Fondation à www.fondaction.com/aga.

Nous vous recommandons d'ouvrir une session pour l'assemblée au moins une heure (1 h) avant le début de celle-ci.

Comment voter en ligne

Vous pouvez voter en ligne de deux façons :

- pendant l'assemblée, par l'intermédiaire de la plateforme virtuelle; ou
- en envoyant votre formulaire de procuration, conformément aux instructions précisées.

Pour accéder à la plateforme virtuelle

Étape 1: Ouvrir une session sur la plateforme virtuelle en ligne à l'adresse <https://meetings.lumiconnect.com/400-809-692-327>

Étape 2: Suivre ces instructions :

- **Actionnaires :**

Cliquer sur « J'ai un numéro de contrôle », puis entrer votre numéro de contrôle unique à 13 chiffres et le mot de passe « fondaction2025 » (sensible à la casse). Le numéro à 13 chiffres apparaissant sur le formulaire de procuration est votre numéro de contrôle.

Si vous utilisez votre numéro de contrôle pour accéder à l'assemblée et que vous votez, la procuration préalablement transmise sera révoquée. Si vous ne souhaitez pas révoquer une procuration remise précédemment, vous ne devez pas voter pendant l'assemblée.

- **Mandataires dûment nommés et inscrits :**

Cliquer sur « J'ai un numéro de contrôle », puis entrer le numéro de contrôle unique à 13 chiffres et le mot de passe « fondaction2025 » (sensible à la casse). Le numéro à 13 chiffres aura été fourni par Trust TSX par courriel au mandataire à la suite de son inscription. Un mandataire qui n'est pas inscrit ne recevra pas le numéro de contrôle nécessaire pour voter à l'assemblée.

Votes recherchés à l'assemblée

Nomination de l'auditeur indépendant et autorisation au conseil d'administration d'établir sa rémunération

Lors de l'assemblée, les actionnaires devront nommer l'auditeur indépendant qui demeurera en fonction jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires, et autoriser le conseil d'administration à établir sa rémunération. L'auditeur indépendant actuel de Fondation est la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (« **Deloitte** »).

Chaque année le comité de finances et d'audit recommande les honoraires à verser aux auditeurs indépendants ainsi que les enveloppes prévues pour faciliter la gestion des autres services fournis à Fondation et ses filiales. Le tableau suivant indique les honoraires facturés par Deloitte à Fondation et ses filiales pour les services professionnels rendus au cours des deux derniers exercices.

	Exercice financier 2025	Exercice financier 2024
	(\$)	(\$)
Honoraires d'audit du Fonds ⁽¹⁾	842 500	815 000
Honoraires pour services liés à l'audit ⁽²⁾	437 535	330 640
Honoraires pour services fiscaux ⁽³⁾	261 852	128 365
	1 541 887	1 274 005

(1) Les honoraires d'audit comprennent les honoraires relatifs à l'audit des états financiers et aux autres services rendus en rapport avec les dépôts légaux et réglementaire de Fondation.

(2) Les honoraires pour services liés à l'audit comprennent les honoraires relatifs à l'audit des états financiers de certaines filiales ainsi que d'autres services de certifications (régime de retraite, etc.).

(3) Les honoraires pour services fiscaux comprennent la préparation de déclarations fiscales et des consultations fiscales.

Fondation recommande aux actionnaires de voter « **POUR** » la nomination de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à titre d'auditeur indépendant et à autoriser le conseil d'administration à établir sa rémunération.

Élection de deux membres du conseil d'administration parmi les candidats retenus à la suite d'un appel de candidatures

Deux personnes devront être élues parmi les actionnaires pour un mandat de deux ans au sein du conseil d'administration. Les personnes élues demeureront en poste jusqu'à l'expiration de leur mandat ou jusqu'à ce qu'un successeur soit élu ou nommé. Conformément au processus de mise en candidature de Fondation, les actionnaires pouvaient soumettre leur candidature jusqu'au vendredi 30 mai 2025 à 17 h. Les personnes qui occupent actuellement le poste d'administrateur dont le mandat arrive à échéance sont rééligibles. Isabelle Monette et Pierrette Poirier sont dans cette situation.

Le conseil d'administration a convenu, comme attitude générale, de ne pas présenter de recommandation formelle aux assemblées générales annuelles à l'occasion des élections des administrateurs parmi les candidats retenus à la suite d'un appel de candidatures.

Les pages suivantes contiennent les profils des personnes ayant soumis leur candidature lors de l'appel de mise en candidature. Ces profils ont été préparés par les personnes candidates et ont été reproduits tels que soumis.



Mark Boutet
Westmount (Québec)

Profil

Au cours d'une carrière de 30 ans en relations avec les investisseurs et en communication financière, j'ai développé une grande expertise dans le fonctionnement des marchés financiers, de la gouvernance et de l'investissement responsable avant de prendre ma retraite.

J'ai participé à des dizaines de financements d'entreprises de toutes tailles dans divers secteurs de l'économie québécoise. En 2007/2008, j'ai dirigé les activités de communication liées à la restructuration du papier commercial adossé à des actifs (PCAA), la plus importante restructuration financière au Canada.

Je possède également une solide connaissance des questions de retraite, ayant occupé le poste de vice-président dans deux des plus grands gestionnaires de fonds de pension canadiens, Investissements PSP et la Caisse de dépôt (CDPQ). À Investissements PSP, j'étais notamment responsable de gérer les relations avec les comités consultatifs sur les régimes de retraite du gouvernement fédéral.

Enfin, j'ai un grand intérêt pour la littératie financière. À la Société d'assurance-dépôts du Canada, j'ai déployé des stratégies contribuant à atteindre des niveaux records de sensibilisation du public, particulièrement chez les femmes.

J'ai à cœur l'intérêt de tous les actionnaires et je crois que ma feuille de route démontre clairement que je pourrais apporter une contribution importante à Fondation.



Frédéric Brun

Sainte-Marthe-sur-le-Lac
(Québec)

Profil

Technicien en éducation spécialisée de formation depuis 25 ans, j'ai travaillé dans des organismes communautaires et des écoles secondaires auprès d'adolescents ayant des difficultés de comportement et de santé mentale. J'ai occupé diverses fonctions dans mon syndicat de 2013 à 2022; nous avions l'habitude de solliciter Fondation pour des tournées dans les établissements, lors d'assemblées ou d'activités de vie syndicale afin d'outiller et d'informer les membres sur les possibilités qui s'offraient à eux en matière d'épargne retraite. J'ai siégé au conseil d'administration de l'ACEF des Basses-Laurentides, un organisme sans but lucratif qui voit à la protection, à la représentation et à la défense des consommatrices et des consommateurs. Au cours de mes six années de mandat régional au Conseil central des Laurentides CSN, j'ai été notamment responsable de la formation et du dossier de l'environnement. Depuis 2022, je suis membre du comité exécutif de la FEESP-CSN.

Je suis une personne empathique et soucieuse du bien-être des gens; j'accorde une attention particulière au vécu de chacun. Je mise sur l'écoute active et bienveillante dans mes relations interpersonnelles et je sais trouver des solutions même lors de situations compliquées ou conflictuelles.



Méliissa Fortin

Laval (Québec)

Profil

Je suis professeure au département des sciences comptables à l'UQAM depuis six ans. CPA de profession, j'ai complété un doctorat en administration à l'Université Concordia (mention excellente), où mes recherches portent sur l'impact de la blockchain et des cryptomonnaies sur la profession comptable. Je travaille en collaboration avec des collègues sur un projet de planification financière et les nouvelles technologies tel que les robots-conseillers, et j'encadre des étudiant.e.s de 2^e cycle sur l'IA, les audits ESG, les fraudes financières et la gouvernance. J'ai aussi publié un chapitre sur les indicateurs de performance des OSBL, soulignant l'importance des dimensions sociales et qualitatives.

Impliquée depuis 15 ans en gouvernance, je préside actuellement le CA de la Jeune Chambre de commerce de Montréal et siège à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, à la Caisse Desjardins de Mercier-Est-Anjou et aux Ateliers de la biodiversité. J'ai reçu le prix Leader d'engagement de l'Ordre des CPA en mars 2025.

Je me rallie profondément à la mission de Fondation. Je me considère comme ambassadrice discrète car depuis plusieurs années, auprès de mes proches et amis, je les sensibilise à l'importance d'investir en considérant l'impact social et environnemental tout en alliant les avantages fiscaux d'un REER comme chez Fondation. Je crois que mon profil multidisciplinaire, à la croisée des finances et comptabilité, de la gouvernance et de l'innovation sociale, serait un atout pour votre conseil d'administration.



Michèle Kama

Salaberry-de-Valleyfield (Québec)

Profil

Je suis comptable professionnelle agréée (CPA) et je travaille depuis 13 ans à la fonction publique. Je suis une personne engagée dans la communauté. Je désire ardemment m'impliquer au sein du conseil d'administration (CA) de Fondation, dont la mission revêt une signification particulière pour moi. En effet, elle vise à construire une économie inclusive grâce à l'épargne des travailleuses et des travailleurs du Québec, pour un avenir durable de toutes les communautés.

Mes expériences dans divers postes de différents CA, dont le plus actuel est celui dans le comité éthique et gouvernance du CA du Cégep de Valleyfield, m'ont permis de développer une intégrité exemplaire et une rigueur analytique et financière. Je suis passionnée par la promotion des principes de gouvernance, de déontologie et de développement durable.

Mon parcours personnel et professionnel m'a montré que la diversité est une richesse, que l'inclusion financière bénéficie à tous et que l'épargne responsable peut changer des vies québécoises.

Je me présente pour apporter ma contribution. Voter pour moi, c'est choisir :

- ✓ Une gestion inclusive
- ✓ Une vision unificatrice
- ✓ Une épargne pour tous.

Ensemble, faisons de Fondation, un modèle de finance durable et une force pour bâtir le Québec de demain.



Isabelle Monette

Montréal (Québec)

Profil

Spécialiste des communications et des affaires publiques depuis plus de 20 ans, Isabelle Monette a notamment été membre de l'équipe des communications du cabinet de la première ministre du Québec de 2012 à 2014. Madame Monette a aussi occupé divers postes stratégiques dans des institutions publiques, dont le ministère des Transports du Québec et Revenu Québec. En 2020-2021, elle débute sa carrière en création. À ce jour se consacre essentiellement à la scénarisation avec des projets comiques ou dramatiques.

Isabelle Monette est membre du conseil d'administration de Fondation depuis 2021. Elle préside le comité de gestion intégrée des risques depuis 2024 et participe au comité de gouvernance et d'éthique. De plus, madame Monette est administratrice de l'Alliance des femmes des industries créatives.

Précédemment, elle a siégé au conseil d'administration du groupe communautaire l'itinéraire et a été vice-présidente du conseil d'un organisme culturel. Isabelle Monette possède un diplôme de 2e cycle en administration publique ainsi qu'une formation reconnue en gouvernance de l'Institut sur la gouvernance (IGOPP). Elle poursuit actuellement une formation d'administratrice de société de l'Université Laval.



Lucie Roy

Longueuil (Québec)

Profil

J'ai cumulé 28 années d'expérience en gestion de l'éducation. Récemment retraitée de mon poste de directrice générale, je suis maintenant disponible à accomplir d'autres fonctions.

Je comprends les enjeux d'épargne en prévision de la retraite pour le bien-être personnel et celui de la communauté. Ma carrière m'a permis de développer des compétences en: éducation, finances, ressources matérielles, technologie, sécurité de l'information, juridiction, gouvernance et ressources humaines.

L'application des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance sont au cœur du bon fonctionnement d'une commission scolaire.

En plus de ma formation universitaire de 2e cycle et de ma gestion collaborative, j'ai développé de l'expertise en ce qui a trait aux enjeux sociaux dont ceux des inégalités et de la santé mentale. J'ai également acquis de bonnes connaissances économiques locales, régionales et provinciales ainsi que des connaissances financières en lien avec le financement de l'éducation le secrétariat du Conseil du trésor (l'association des marchés publics) et l'Unité permanente anticorruption (UPAC). J'ai un portfolio d'investissement diversifié. Mes habiletés comptables découlent d'une première formation au Cégep suivi d'un bref retour en 1996. On me reconnaît par mon bon jugement, mon calme, ma transparence, mon intégrité et ma conscience sociale.

Processus de mise en candidature pour l'Assemblée générale annuelle 2026

Pour l'Assemblée générale annuelle 2026, les candidatures devront être soumises entre le moment de la mise en ligne de l'appel de mise en candidature sur le site Web de Fondation à www.fondaction.com/aga et le 29 mai 2026 à 17h. Les détails de l'appel de mise en candidature seront disponibles sur le site Web de Fondation. En l'absence de candidature répondant aux critères établis, la présidence de l'assemblée peut appeler l'assemblée à soumettre des candidatures. Les actionnaires dont la candidature a été proposée doivent faire connaître leur acceptation à la présidence de l'assemblée.

Élection de deux membres du conseil d'administration qui se qualifient comme indépendants et dont la candidature est recommandée par le comité de gouvernance et d'éthique au conseil d'administration

Deux administrateurs indépendants sont recommandés par le comité de gouvernance et d'éthique au conseil d'administration. Selon son évaluation, le comité de gouvernance et d'éthique identifie l'expérience qui est déjà représentée au sein du conseil et les besoins en constante évolution de l'organisation, les compétences et les qualités personnelles recherchées chez les nouveaux administrateurs en vue d'apporter une valeur ajoutée pour Fondation. Le comité de gouvernance et d'éthique utilise la matrice de profil de compétence des membres du conseil d'administration faisant ressortir un ensemble de compétences, d'expertise et le profil de diversité au niveau de la provenance et de

l'expérience que chaque administrateur apporte au conseil pour combler ses besoins.

Fondation recommande de voter « **POUR** » chacun des candidats indépendants dont la candidature a été recommandée par le comité de gouvernance et d'éthique.

Changement au niveau de l'indépendance des deux candidats pendant un mandat

S'il survient un changement dans la situation d'indépendance d'un des deux administrateurs qui se qualifient comme personnes indépendantes et qui sont recommandées par le comité de gouvernance et d'éthique, l'administrateur doit en aviser, sans délai, la présidence du conseil d'administration.

Politique de vote

Tout candidat à l'un des deux postes d'administrateurs indépendants qui voit son nombre d'abstentions excéder le nombre de votes en sa faveur doit offrir sa démission au président du conseil d'administration après l'assemblée générale annuelle durant laquelle a eu lieu l'élection de ce candidat.

Le comité de gouvernance et d'éthique étudie la démission offerte et recommande au conseil d'administration d'accepter ou non cette démission. Si la démission est acceptée, le conseil d'administration doit nommer un nouvel administrateur pour pourvoir la vacance au sein du conseil d'administration, dans le respect de la législation en vigueur et de la Loi.



Diane Beaudry
CPA, IAS.A.

Sainte-Agathe-des-Monts
(Québec)

Administratrice depuis 2012
Indépendante

Biographie

Diane Beaudry est, depuis 2002 présidente de Conseil Projection inc., une entreprise spécialisée dans la gestion et le financement d'entreprise. Elle a occupé divers postes de direction financière de 1995 à 2022. Elle siège sur les conseils d'administration de Groupe LSL Pharma, REVAU et de Film Laurentides à titre de vice-présidente du conseil. Madame Beaudry a été présidente du conseil d'administration de la Chambre de l'assurance de dommages.

Elle est membre de l'Ordre des CPA et est diplômée du programme de perfectionnement des administrateurs de l'Institut des administrateurs de sociétés. Elle détient un baccalauréat en sciences comptables de l'Université du Québec à Montréal.



Pierre B. Lafrenière
LL.L., MBA, ASC

Saint-Armand (Québec)

Administrateur depuis 2015
Indépendant

Biographie

Pierre B. Lafrenière est membre du Barreau du Québec et a été premier vice-président, financement et comptes majeurs et mandats d'Investissement Québec de 2011 à 2014. Il a également occupé plusieurs postes au sein d'Investissement Québec entre 1988 et 2014 dont celui de vice-président principal aux affaires corporatives et secrétaire général ainsi que de vice-président aux affaires juridiques et secrétaire général.

Monsieur Lafrenière est un administrateur de sociétés certifié (ASC) du Collège des administrateurs de sociétés (Université Laval). Il détient un MBA de la Vlerick Leuven-Gent Management School et de HEC Montréal, a obtenu une maîtrise en droit des affaires de l'Université d'Ottawa et détient une licence en droit de l'Université d'Ottawa.

Rémunération des membres de la haute direction visés et des administrateurs

La rémunération établie tient compte du niveau de responsabilité, de l'expérience, de la scolarité, du marché ainsi que d'un souci d'équité, tant entre les cadres qu'envers les salariés syndiqués.

Pour les besoins du présent document, le terme membres de la haute direction visés (les « **Membres de la haute direction visés** ») de Fondation désigne, en tout temps pendant le dernier exercice clos :

- la présidente-directrice générale;
- le vice-président et chef de la direction financière;
- les trois hauts dirigeants les mieux rémunérés, autres que les dirigeants mentionnés en (i) et (ii), à la fin du dernier exercice clos et dont la rémunération totale était de plus de 150 000 \$ pour cet exercice.

Rémunération de la haute direction

La rémunération des Membres de la haute direction visés et des autres cadres est périodiquement révisée. L'augmentation salariale annuelle est fonction du budget global alloué et de l'appréciation de la performance constatée dans le cadre des appréciations de rendement. Le comité de ressources humaines est responsable d'effectuer annuellement l'évaluation du rendement de la présidence-direction générale et de superviser le processus d'évaluation du rendement des autres membres de la haute direction par la présidence-direction générale.

Programme d'incitatif collectif des dirigeants

Depuis le 1^{er} juin 2021, un programme d'incitatif collectif s'applique à l'ensemble des Membres de la haute direction visés et des autres cadres (« **Programme d'incitatif collectif des dirigeants** » ou « **Programme** »).

Le Programme d'incitatif collectif des dirigeants vise à reconnaître l'effort collectif qui rend possible l'atteinte des objectifs de performance priorisés. Il ne comporte aucune composante liée au rendement individuel. L'administration du Programme est assurée par le comité de ressources humaines qui approuve les objectifs de performance en début d'exercice et en valide l'atteinte à la fin de l'exercice.

L'incitatif est calculé en pourcentage du salaire de base à la cible (« **Taux d'emploi** ») dans la classe salariale de l'emploi du cadre au début de l'exercice financier. Ce pourcentage est déterminé en fin d'exercice par la somme des pourcentages liés aux objectifs de performance atteints, jusqu'à un maximum possible de 10 %.

Le Programme prévoit que, pour un exercice donné, l'incitatif est attribué uniquement dans la mesure où le déclencheur est atteint par Fondation. Le déclencheur identifié est l'atteinte d'un minimum de 60 % des objectifs de performance à la fin de chaque exercice financier.

En vertu du Programme, lorsque le déclencheur est atteint, un nombre d'unités notionnelles (« **Unités** ») dont la valeur est équivalente à la valeur d'une action de catégorie A de Fondation (« **Action** ») à la fin de l'exercice financier est attribué à chaque cadre participant, selon la formule suivante: $\text{Taux d'emploi} \times \text{pourcentage de l'incitatif} \times \text{proportion du nombre de mois de participation active sur douze mois} \div \text{valeur de l'Action à la fin de l'exercice}$.

De manière générale, les Unités attribuées deviennent acquises et payables en espèces 24 mois suivant la fin de l'exercice relatif à leur attribution (la « **Date d'acquisition** »), sous réserve des conditions décrites au Programme concernant le maintien du statut de participant. Le montant de l'incitatif versé en espèces est égal au nombre d'Unités $\times$ valeur de l'Action à la Date d'acquisition.

Tableau sommaire de la rémunération des Membres de la haute direction visés

Exercice financier terminé le 31 mai 2025

Nom et poste principal	Salaire	Augmentation du salaire par rapport à l'année précédente	Attributions fondées sur des actions		Rémunération en vertu d'un plan incitatif non fondé sur des titres de capitaux propres	Éléments rémunératoires reliés aux régimes de retraite ⁽³⁾	Autre rémunération ⁽⁴⁾	Rémunération totale
			Actions ⁽¹⁾	Unités ⁽²⁾				
	\$	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Geneviève Morin Présidente-directrice générale	543 894	5,94	500	41 773	s. o.	224 400	25 308	835 875
Patrick Bertrand Vice-président et chef de la direction financière	356 849	6,71	500	28 510	s. o.	94 200	19 503	499 562
Claire Bisson Vice-présidente et cheffe de l'investissement	344 736	s.o.	500	28 510	s. o.	168 200	19 188	561 134
Stéphan Morency Vice-président exécutif Initiatives stratégiques et planification	387 169	5,84	500	28 510	s. o.	111 100	20 447	547 726
Maha Lebbos Vice-présidente, Transformation numérique et systèmes d'information	324 973	6,32	500	23 678	s. o.	91 600	18 516	459 267

(1) L'ensemble des salariés de Fondaction et de sa filiale 9525-9495 Québec inc. a accès à cet avantage en fonction des règles d'admissibilité.

(2) Ces attributions ont été faites aux termes du Programme d'incitatif collectif des dirigeants de Fondaction. La valeur des attributions représente la valeur des Unités à la date d'attribution. La valeur des Unités à la date d'attribution correspond au nombre d'Unités attribuées multiplié par la valeur de l'Action au 31 mai 2025, soit par 16,70 \$. Ces montants ne reflètent pas la valeur actuelle des Unités ni la valeur, s'il y a lieu, qui pourrait être reçue lorsque les droits afférents aux Unités seront acquis.

(3) Les éléments rémunératoires reliés aux régimes de retraite représentent la valeur des prestations de retraite projetées gagnées pendant la période du 1er juin 2024 au 31 mai 2025, ainsi que toute variation de la valeur totale de l'obligation au titre des prestations constituées selon les salaires réels par rapport aux salaires attendus. Les montants indiqués sont conformes aux hypothèses et méthodes utilisées pour la divulgation de l'information présentée à la note 21 des états financiers consolidés de 2025.

(4) Montant assumé par l'employeur relié aux assurances collectives.

Attributions au terme du Programme d'incitatif collectif des dirigeants de Fondation

Au 31 mai 2025

Le tableau suivant détaille le cumulatif au 31 mai 2025 des Attributions du Programme d'incitatif collectif des dirigeants.

	Unités dont les droits ne sont pas acquis ⁽¹⁾	Valeur des Unités dont les droits ne sont pas acquis ⁽²⁾	Valeur des Unités dont les droits ont été acquis et payés durant l'exercice ⁽³⁾
Nom et poste principal	(nbre)	\$	\$
Geneviève Morin Présidente-directrice générale	7 525	125 661	34 657
Patrick Bertrand Vice-président et chef de la direction financière	4 236	70 747	-
Claire Bisson Vice-présidente et cheffe de l'investissement	4 354	72 706	18 645
Stéphan Morency Vice-président exécutif Initiatives stratégiques et planification	5 319	88 832	25 883
Maha Lebbos Vice-présidente, Transformation numérique et systèmes d'information	4 418	73 776	21 496

(1) Il s'agit du nombre total d'Unités détenues par le dirigeant en date du 31 mai 2025 et dont les droits n'étaient pas acquis.

(2) Cette valeur correspond au nombre total d'Unités détenues par le dirigeant en date du 31 mai 2025 et dont les droits n'étaient pas acquis, multiplié par la valeur de l'Action au 31 mai 2025, soit 16,70 \$. Ces montants ne reflètent pas la valeur actuelle des Unités ni la valeur, s'il y a lieu, qui pourrait être reçue lorsque les droits afférents aux Unités seront acquis.

(3) Cette valeur correspond au montant de l'incitatif versé en espèces, calculé en multipliant le nombre d'Unités dont les droits ont été acquis au cours de l'exercice 2021-2022 par la valeur de l'Action à la Date d'acquisition de chacune de ces Unités.

Régimes en vue de la retraite

Les régimes en vue de la retraite de Fondation et de sa filiale 9525-9495 Québec inc. sont un régime à prestations déterminées pour l'ensemble des salariés incluant les Membres de la haute direction visés et les autres cadres de Fondation et un régime supplémentaire à l'intention des Membres de la haute direction visés et des autres cadres admissibles.

Le régime supplémentaire a pour but d'offrir des prestations de retraite, entièrement à la charge de l'employeur, pour la partie de la rémunération excédant le plafond admissible du régime de retraite de base.

Tableau des régimes de retraite des Membres de la haute direction visés

Le tableau suivant indique les prestations de retraite annuelles globales payables aux Membres de la haute direction visés, aux termes du régime enregistré et d'un régime supplémentaire, basées sur les modalités de retraite à prestations déterminées en vigueur au 31 mai 2025. Il indique également la valeur des prestations de retraite acquises entre le 1^{er} juin 2024 et le 31 mai 2025.

Les éléments rémunératoires reliés aux régimes de retraite représentent la valeur des prestations de

retraite projetées gagnées pendant la période du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025, ainsi que toute variation de la valeur totale de l'obligation au titre des prestations constituées selon les salaires réels par rapport aux salaires attendus. Concernant les éléments non rémunératoires, la variation s'explique entre autres par la variation des hypothèses utilisées aux fins de la détermination de l'obligation au titre des prestations constituées au 31 mai 2025 et par l'intérêt accumulé sur l'obligation en cours de période. Les montants indiqués sont conformes aux hypothèses et méthodes utilisées pour la divulgation de l'information présentée à la note 21 des états financiers consolidés de 2025.

Nom et poste principal	Années décomptées ⁽¹⁾	Prestations annuelles payables		Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice ⁽⁴⁾	Variation attribuable à des éléments rémunératoires ⁽⁵⁾	Variation attribuable à des éléments non rémunératoires ⁽⁶⁾	Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice ⁽⁷⁾
		À la fin de l'exercice ⁽²⁾	À 65 ans ^{(2) (3)}				
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Geneviève Morin Présidente-directrice générale	28,42	266 300	290 800	4 177 900	224 400	452 300	4 854 600
Patrick Bertrand Vice-président et chef de la direction financière	2,50	13 700	59 000	132 300	94 200	23 100	249 600
Claire Bisson Vice-présidente et cheffe de l'inves-tissement	26,43	129 000	144 900	1 990 800	168 200	172 700	2 331 700
Stéphan Morency Vice-président exécutif Initiatives stratégiques et planification	15,52	70 400	159 800	889 700	111 100	126 200	1 127 000
Maha Lebbos Vice-présidente, Transformation numérique et systèmes d'information	4,80	23 700	108 400	299 800	91 600	51 800	443 200

(1) Nombre d'années décomptées dans le régime de retraite de Fondation. Le nombre d'années décomptées dans le régime supplémentaire de retraite pour les cadres de Fondation peut être différent.

(2) Prestations payables du régime de retraite de Fondation et du régime supplémentaire des cadres. Le salaire final moyen est calculé au 31 mai 2025 avec les taux de salaire au 1^{er} juin 2022, 2023 et 2024.

(3) Prestations payables à 65 ans ou à la fin de l'exercice si l'âge du Membre de la haute direction visé dépasse 65 ans à la fin de l'exercice. Pour le calcul des prestations annuelles payables, le salaire final moyen est calculé au 31 mai 2025 et la rente maximale de l'année 2025 permise par la Loi de l'impôt sur le revenu ne sont pas projetés.

(4) L'obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice est calculée avec le taux d'actualisation de 5,10 % par année et l'hypothèse d'augmentation de salaire de 4,00 % par année.

(5) Les éléments suivants sont inclus : constitutions des prestations calculées au début de l'année, l'impact des augmentations salariales réelles par rapport à l'hypothèse et l'impact des amendements aux régimes, si applicable.

(6) Les éléments suivants sont inclus : intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice, modification des hypothèses et l'expérience attribuable à des éléments non rémunératoires (incluant les changements à la rente maximale permise par la Loi de l'impôt sur le revenu).

(7) L'obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice est calculée avec le taux d'actualisation de 4,80 % par année et une augmentation de 4,00 % par année. Les autres hypothèses économiques et démographiques et les méthodes sont les mêmes que celles utilisées pour les régimes de retraite lors de la divulgation comptable au 31 mai 2025 aux fins des états financiers de Fondation.

Rémunération des administrateurs

Conformément à la politique de jetons de présence et de remboursement de dépenses des membres du conseil d'administration et des comités, des jetons de présence ainsi qu'un honoraire de base sont versés à toute personne, qui n'est pas salariée de Fondation, et qui exerce les fonctions de membre du conseil d'administration de Fondation ou de membre de comités créés par le conseil d'administration.

Les deux tableaux suivants détaillent les éléments composant la rémunération des membres du conseil d'administration de Fondation et de ses comités.

Honoraires de base	Du 1 ^{er} juin 2024 au 31 mai 2025	À compter du 1 ^{er} juin 2025
Conseil d'administration		
Présidence du conseil d'administration	76 856 \$ (Rémunération forfaitaire annuelle)	78 447 \$ (Rémunération forfaitaire annuelle)
Vice-présidence du conseil d'administration	16 469 \$	16 810 \$
Membres du conseil (autre que la présidence et la vice-présidence)	10 979 \$	11 207 \$
Comités du conseil (autres que le comité d'investissement)		
Présidence d'un comité du conseil (autre que la présidence du conseil d'administration)	5 490 \$	5 603 \$
Vice-présidence d'un comité du conseil	–	2 802 \$
Membre d'un comité du conseil	–	–
Comité d'investissement		
Présidence du comité d'investissement	11 453 \$	11 690 \$
Membres permanents du comité d'investissement	5 849 \$	5 970 \$
Membres sectoriels du comité d'investissement	–	–

Jetons de présence	Du 1 ^{er} juin 2024 au 31 mai 2025	À compter du 1 ^{er} juin 2025
Réunions régulières du conseil et des comités (autre que la présidence du conseil)*	1 193 \$	1 218 \$
Réunions extraordinaires du conseil et des comités (autre que la présidence du conseil)*	596 \$	609 \$

Depuis le 1^{er} juin 2022, la présidence du conseil d'administration reçoit une rémunération forfaitaire annuelle et aucun jeton de présence, et ce, quelle que soit sa participation aux réunions du conseil ou de ses comités.

Rémunération totale

L'ensemble de la rémunération gagnée pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2025 par les membres du conseil d'administration totalise 641 622 \$

Nom et occupation principale des membres du conseil d'administration	Rémunération totale gagnée durant l'exercice financier 2024-2025
\$	
Caroline Senneville ^{1, B, G} Présidente du conseil d'administration de Fondation) Présidente du comité de coordination Présidente de la Confédération des syndicats nationaux	76 856 \$ ¹
* Pierre B. Lafrenière, L. LL, MBA, ASC, C.Dir. ^{B, G, H, J} Vice-président du conseil d'administration de Fondation Président du comité d'investissement Avocat et administrateur de sociétés	98 974 \$
Geneviève Morin Présidente-directrice générale de Fondation	S.O.
Daniel Baril ^{D, I} Trésorier du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais - CSN	38 330 \$
* Diane Beaudry, CPA, IAS.A. ^{D, E, G, J} Présidente du comité de finances et d'audit Présidente du comité d'évaluation Présidente de Conseil Projection inc. Administratrice de sociétés	49 356 \$
Nicolas Docquier ^{A, F} Vice-président du comité de gouvernance et d'éthique Président du Syndicat national des employés du papier de Candiak	29 942 \$
Yvan Duceppe, CPA ^{A, F} Président du comité de placement (autres investissements) Trésorier de la Confédération des syndicats nationaux	38 497 \$ ¹
* Nicole Fontaine ^{A, G} Présidente du comité de gouvernance et d'éthique Retraîtée de l'Office de la protection du consommateur Administratrice de sociétés	44 487 \$
* Anne-Marie Hubert, C.M., FCPA, FCA, LL.D. ^{C, D} Administratrice de sociétés	28 204 \$
* Hélène Jacques, MBA, ASC, C.Dir. ^{B, F} Présidente de Solutions EPCC inc. Administratrice de sociétés	23 370 \$

Nom et occupation principale des membres du conseil d'administration	Rémunération totale gagnée durant l'exercice financier 2024-2025
\$	
* Emmanuelle Létourneau, LL.B., LL.M., ASC, C.Dir. ^A Avocate	24 622 \$
* Isabelle Monette ^{A, C, G, J} Présidente du comité de gestion intégrée des risques Scénariste et spécialiste des affaires publiques.	42 061 \$
* Martin-Pierre Nombé ^F Directeur, Développement stratégique de la Caisse d'économie solidaire Desjardins	29 714 \$
* Pierrette Poirier ^{I, J} Vice-présidente du comité de service aux épargnants Retraîtée du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Suroît	28 209 \$
* Martine Robert, CRHA ^{B, G} Présidente du comité de ressources humaines Présidente de Oz concept inc.	36 729 \$

* Administrateur indépendant au sens de la Loi et des politiques de Fondation

A Membre du comité de gouvernance et d'éthique

B Membre du comité de ressources humaines

C Membre du comité de gestion intégrée des risques

D Membre du comité de finances et d'audit

E Membre du comité d'évaluation

F Membre du comité de placement (autres investissements)

G Membre du comité de coordination

H Membre du comité d'investissement

I Membre du comité de service aux épargnants

J Membre dont le mandat prend fin à l'assemblée

1 La présidente du conseil d'administration, Caroline Senneville, et Yvan Duceppe, membre du conseil d'administration, ont fait le choix de remettre leurs honoraires et/ou jetons de présence à la Confédération des syndicats nationaux. Marc Picard, membre du conseil d'administration jusqu'au 19 septembre 2024, avait choisi de remettre ses honoraires et jetons de présence à un organisme de son choix.

Tableau relatif à l'assiduité des membres du conseil d'administration

Le tableau suivant présente le nombre total de réunions du conseil d'administration et de ses instances au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2025, faisant état de l'assiduité des administrateurs.

Instances	Conseil	Comité de gouvernance et d'éthique	Comité de ressources humaines	Comité de gestion intégrée des risques	Comité de finances et d'audit	Comité de placement (autres investissements)	Comité d'évaluation	Comité de coordination	Comité d'investissement	Comité de services aux épargnants ¹	Total
Nombre de réunions	12	6	7	4	6	8	3	4	58	2	110
Baig, Kathy ²	0/1										0/10%
Baril, Daniel ²	12/12				6/6					2/2	20/20100%
Beaudry, Diane	12/12				6/6		3/3	4/4			25/25100%
Demers, Claude ³	2/2				1/1			2/2			5/5100%
Docquier, Nicolas ⁴	10/10	2/2				6/6					18/18100%
Duceppe, Yvan ⁵	11/12	2/2				7/8					20/2291%
Fontaine, Nicole	12/12	6/6						4/4			22/22100%
Hubert, Anne-Marie ⁶	9/10			4/4	5/5						18/1995%
Jacques, Hélène ⁷	4/4		2/2								6/6100%
Lafrenière, Pierre B.	11/12		7/7					4/4	58/58		80/8199%
Létourneau, Emmanuelle ⁸	10/10	4/4									14/14100%
Létourneau, Jacques ⁹	6/7			1/1							7/888%
Monette, Isabelle ¹⁰	11/12	6/6		4/4				2/2			23/2496%
Morin, Geneviève	12/12										12/12100%
Nombré, Martin-Pierre ¹¹	10/10					6/6					16/16100%
Picard, Marc ¹²	2/2	1/1				2/2					5/5100%
Poirier, Pierrette	12/12									2/2	14/14100%
Proulx-Duperré, François ¹³	2/2					2/2					4/4100%
Robert, Martine	11/12		7/7					3/4			21/2391%
Senneville, Caroline	12/12		6/7					4/4			22/2396%

1 Le comité de service aux épargnants a été créé le 1^{er} janvier 2025.

2 Kathy Baig a été membre du conseil d'administration et du comité de gestion intégrée des risques jusqu'au 17 juillet 2024.

3 Claude Demers a été membre du conseil d'administration, du comité de gestion intégrée des risques, du comité de finances et d'audit et du comité de coordination jusqu'au 19 septembre 2024.

4 Nicolas Docquier est devenu membre du conseil d'administration le 19 septembre 2024, membre du comité de placement (autres investissements) le 2 octobre 2024 et membre du comité de gouvernance et d'éthique le 1^{er} janvier 2025.

5 Yvan Duceppe est devenu membre du comité de gouvernance et d'éthique le 1^{er} janvier 2025.

6 Anne-Marie Hubert est devenue membre du conseil d'administration le 19 septembre 2024 et membre du comité de finances et d'audit et du comité de gestion intégrée des risques le 2 octobre 2024.

7 Hélène Jacques est devenue membre du conseil d'administration, du comité de ressources humaines et du comité de placements (autres investissements) le 1^{er} janvier 2025.

8 Emmanuelle Létourneau est devenue membre du conseil d'administration le 19 septembre 2024 et membre du comité de gouvernance et d'éthique le 2 octobre 2024.

9 Jacques Létourneau a été membre du conseil d'administration et du comité de gestion intégrée des risques jusqu'au 31 décembre 2024.

10 Isabelle Monette est devenue présidente du comité de gestion intégrée des risques et membre du comité de coordination le 2 octobre 2024.

11 Martin Pierre Nombré est devenu membre du conseil d'administration le 16 août 2024 et membre du comité de placement (autres investissements) le 2 octobre 2024.

12 Marc Picard a été membre du conseil d'administration et du comité de gouvernance et d'éthique et du comité de placement (autres investissements) jusqu'au 19 septembre 2024.

13 François Proulx-Duperré a été membre du conseil d'administration et du comité de placement (autres investissements) jusqu'au 19 septembre 2024.

États financiers consolidés abrégés

Les états financiers consolidés (les « états financiers ») abrégés sont extraits des états financiers audités par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour les exercices terminés les 31 mai 2025 et 2024. Les états financiers audités complets, comprenant les notes et le rapport de l'auditeur indépendant, sont disponibles sur le site Web de Fondation (www.fondaction.com) ou sur le site Web de SEDAR+ (www.sedarplus.ca).



États consolidés de la situation financière Au 31 mai	2025	2024
(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)	\$	\$
Actif		
Encaisse et équivalents de trésorerie	27 364	32 347
Débiteurs et autres actifs	14 357	19 748
Autres investissements	1 828 341	1 655 214
Investissements en capital de développement	2 160 272	2 076 770
Immobilisations corporelles et incorporelles	49 111	51 150
Impôts différés	13 927	12 308
	4 093 372	3 847 537
Passif		
Créditeurs et autres passifs	31 263	58 314
Passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi	23 275	18 505
	54 538	76 819
Actif net	4 038 834	3 770 718
Nombre d'actions de catégorie A, séries 1 et 2 en circulation (en milliers)	241 809	233 428
Actif net par action de catégorie A, séries 1 et 2 (en dollars)	16,70	16,15

États consolidés du résultat global

Exercices terminés les 31 mai

2025

2024

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

\$

\$

Produits

Intérêts	55 697	55 000
Dividendes et distributions	123 808	72 635
Honoraires et autres revenus	4 062	2 400
	183 567	130 035

Gains (pertes) sur investissements en capital de développement et autres investissements

Réalisés	103 275	31 139
Non réalisés	(56 682)	157 012
	46 593	188 151

230 160 318 186

Charges opérationnelles

Charges opérationnelles	93 151	79 435
-------------------------	--------	--------

Résultat avant impôts 137 009 238 751

Impôts sur le résultat	1 645	(5 299)
------------------------	-------	---------

Résultat net 135 364 244 050

Autre élément du résultat global qui ne sera pas reclassé au résultat net

Réévaluation des passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite des impôts	(1 940)	1 947
---	---------	-------

Résultat global 133 424 245 997

Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A, séries 1 et 2 (en milliers)	238 402	228 705
--	---------	---------

Résultat net par action de catégorie A, séries 1 et 2 (en dollars)	0,57	1,07
--	------	------

Pour obtenir des documents d'information

Un extrait des états financiers consolidés annuels au 31 mai 2025 est inclus aux présentes.

Le rapport financier annuel au 31 mai 2025 peut être consulté sur le site Web de Fondation (www.fondaction.com) ou encore sur le site Web de SEDAR+ (www.sedarplus.ca). Le rapport financier intermédiaire au 30 novembre 2025 sera disponible au plus tard le 28 février 2026.

Fondation privilégie les publications en format numérique, afin de faciliter l'accès et la diffusion de l'information. Si vous désirez recevoir un exemplaire sur papier de l'un ou l'autre de ces rapports, veuillez indiquer vos choix sur la carte-réponse ci-jointe.

Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des actions et du réinvestissement de tous les dividendes, le cas échéant, et ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un actionnaire, qui aurait pour effet de réduire le rendement. La propriété des actions d'un fonds d'investissement donne lieu à des frais permanents. Les actions de Fondation ne sont pas garanties, il s'agit d'un placement dont la valeur et le rendement fluctuent, son rendement passé n'est pas indicatif de son rendement futur. Avant d'investir, veuillez consulter le prospectus au www.fondaction.com/prospectus.

2175, boulevard De Maisonneuve Est, bureau 103
Montréal (Québec) H2K 4S3
1 800 253-6665 514 525-5505
Télécopieur : 514 525-5218

Carte-réponse

Je désire recevoir le ou les rapports suivants :

- ☐ Le rapport financier* annuel au 31 mai 2025
- ☐ Le rapport financier* intermédiaire au 30 novembre 2025, disponible au plus tard le 28 février 2026

Imprimez ensuite la carte-réponse et retournez-la à Fondation au 2175, boul. De Maisonneuve Est, bureau 103, Montréal (Québec) H2K 4S3, et vous recevrez un exemplaire sur papier du ou des documents demandés.

* Le rapport financier comprend :

- les états financiers consolidés audités complets, lesquels comprennent les notes et le rapport de l'auditeur indépendant;
- le rapport de gestion;
- le relevé audité du coût des investissements en capital de développement;
- le relevé des autres investissements (non audité);
- le répertoire de la quote-part de Fondation du coût des investissements effectués par les fonds partenaires ou spécialisés (non audité).

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____

Code postal : _____